

Lutte antiterroriste

SEPT ÉLÉMENTS DE SOUTIEN ARRÊTÉS

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7245 – JEUDI 17 MARS 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Selon le rapport mensuel de l'OPEP

LE PÉTROLE ALGÉRIEN L'UN DES PLUS CHERS

Page 3

FLAMBÉE DES PRIX DE LA SARDINE ET DES POISSONS

L'ÉTERNELLE SPÉCULATION



En plus de la flambée des prix que connaissent les viandes rouges et blanches ainsi que beaucoup de produits alimentaires, les poissons et fruits de mer, particulièrement la sardine, ne sont plus accessibles pour une large frange de la société. Quelles sont les raisons à l'origine de cette hausse ? Faut-il s'attendre à une baisse prochainement ? La hausse vertigineuse du prix du poisson affiché à plus de 1 000 DA/ kg est un problème qui se pose depuis plusieurs années déjà. Les spécialistes de la filière l'attribuent à plusieurs raisons d'ordre climatique ou même organisationnelle.

Page 2

GHARDAÏA

Le mois de Chaâbane et le rituel couscous aux dattes

Page 4

TIZI OUZOU

Les crimes et délits en hausse

Page 5

CHINE-RUSSIE

La relation stratégique appelée à se renforcer

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

FLAMBÉE DES PRIX DE LA SARDINE ET DES POISSONS

Les précisions du ministère de la Pêche

En plus de la flambée des prix que connaissent les viandes rouges et blanches ainsi que beaucoup de produits alimentaires, les poissons et fruits de mer, particulièrement la sardine, ne sont plus accessibles pour une large frange de la société. Quelles sont les raisons à l'origine de cette hausse ? Faut-il s'attendre à une baisse prochainement ?



La hausse vertigineuse du prix du poisson affiché à plus de 1 000 DA/kg est un problème qui se pose depuis plusieurs années déjà. Les spécialistes de la filière l'attribuent à plusieurs raisons d'ordre climatique ou même organisationnelle.

S'exprimant hier au micro de la Chaîne I, le directeur chargé des études et de la synthèse au ministère de la Pêche, Majdoub Benali, s'est penché sur les raisons de la hausse des prix du poisson sur les marchés et les solutions que le ministère a mis en place pour les réduire. Il a affirmé que les prix du poisson augmentent en période hivernale en raison du manque d'approvisionnement. Le responsable a confirmé que le ministère de la Pêche a décidé d'augmenter la production et de développer les performances et la formation pour maintenir la production, qui était estimée, ces dernières années, à environ 100 000 tonnes et qui sera augmentée en encourageant l'aquaculture marine. Majdoub Benali a indiqué que les services du ministère prévoient d'atteindre une production de 166 000 tonnes de poissons d'ici à 2024.

Le responsable a également précisé que les restrictions ont été levées sur 105 projets dans le domaine de l'aquaculture et que de nombreuses décisions de concession ont été remises à des investisseurs afin d'obtenir des zones marines pour établir des projets ou étendre leurs activités. Majdoub Benali a expliqué que «ces décisions, prises par le gouvernement, donneront un fort coup de pouce à l'aquaculture, surtout après la récente décision du cabinet d'accepter le projet d'amendement dans sa partie relative à la création de coopératives professionnelles pour les acteurs du domaine de la pêche maritime».

D'autre part, Majdoub Benali a souligné que «les avantages fiscaux accordés à l'activité de pêche et d'aquaculture, et leur réduction de 9 à 19%, avec la réduction des droits de douane de 5 à 30%, ont permis le redressement du secteur et auront un impact positif sur les prix, motivant les investisseurs qui ont des projets à se lancer dans cette activité et à étendre leurs projets».

Le représentant du ministère de la Pêche a ajouté que «le travail conjoint et coordonné avec de nombreux ministères, notamment avec le ministère délégué en charge des Microentreprises, a permis le financement d'un millier de projets au profit d'investisseurs dans le domaine de l'aquaculture, lesquels peuvent créer de la valeur ajoutée et des emplois». Enfin, Majdoub Benali a appelé à la nécessité de développer la maintenance et la construction de l'industrie navale avec des capacités nationales afin de développer et de moderniser la flotte maritime et d'élever ainsi le produit, d'améliorer les performances et d'exploiter toutes nos richesses aquatiques, tout en encourageant les activités traditionnelles de la pêche qui, selon lui, contribue à préserver le métier de pêcheur maritime.

Lynda Louifi

DÉDIÉ AUX PETITES ENTREPRISES ET START-UP

«Moohtarif», le nouveau pack d'Algérie Télécom

L'OPÉRATEUR PUBLIC de téléphonie et d'internet fixe Algérie Télécom vient de lancer un nouveau pack «Moohtarif», destiné aux petites entreprises, aux start-up ainsi qu'aux professions libérales.

Comme l'indique son nom, Moohtarif se positionne en tant qu'offre généreuse par rapport aux offres actuelles du marché. Elle est destinée aux professionnels. «Cette nouvelle offre se décline en différentes formules parfaitement adaptées aux besoins des professionnels, quel que soit leur secteur d'activité», a affirmé Azzedine Harik, directeur de la communication d'AT, lors d'une conférence de presse consacrée à cette offre, organisée en marge de la 2e édition du Salon international des technologies de l'information et de la communication, ICT Maghreb, qui se tient au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à Alger.

A travers le lancement de l'offre Moohtarif, Algérie Télécom tend à soutenir les petites entreprises, start-up et professions libérales, contribuant ainsi à booster leur activité professionnelle, a indiqué le représentant d'Algérie Télécom. Simple, efficace et généreuse, l'offre est accessible pour toutes les petites entreprises et start-up ainsi que pour les professions libérales. Grâce à ce nouveau pack, les clients d'Algérie Télécom pourront bénéficier d'avantages exceptionnels, dont un accès internet illimité à très haut débit et des réductions allant jusqu'à -50% sur des services à valeur ajoutée, a souligné M. Harik.

Cette nouvelle offre se décline en plusieurs packs, à savoir «Moohtarif 10 Mégas», «Moohtarif 20 Mégas», «Moohtarif 50 Mégas» et «Moohtarif 100 Mégas», qui permettent d'avoir un accès internet ADSL et FTTH (fibre jusqu'au domicile), des appels illimités vers les réseaux d'Algérie Télécom, des avantages liés au forfait Idoom fixe, avec un choix de numéros favoris entre 2 et 10 numéros vers les mobiles, selon l'offre, et des réductions de prix sur l'hébergement et la conception des sites Web ainsi que sur l'adresse IP fixe.

Lynda L.

SELON LE RAPPORT MENSUEL DE L'OPEP

Le pétrole algérien 2e brut le plus cher

Portés par une forte demande sur le marché et par les tensions géopolitiques, les cours du Sahara Blend ont progressé de 12,50 dollars en février dernier, le plaçant à la deuxième position parmi les bruts de l'OPEP les plus chers. C'est ce qu'a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans son rapport mensuel, laissant, par ailleurs, inchangées ses estimations sur la demande mondiale du pétrole pour 2022.



Le Sahara Blend maintient donc sa deuxième position des 13 bruts les plus chers de l'OPEP durant deux mois consécutifs. Dans son rapport mensuel, l'OPEP a indiqué que les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 12,50 dollars en février dernier. La moyenne mensuelle des prix du brut algérien est ainsi passée de 88,21 dollars/baril en janvier dernier à 100,71 dollars en février, soit une hausse de 14,2%. Cette hausse place le Sahara Blend à la 2e position parmi les bruts de l'OPEP les plus chers au mois de février, et ce après l'Angolais Girassol (100,78 dollars/baril), a noté l'OPEP, affirmant que la hausse du Sahara Blend intervient dans un contexte de flambée des prix sur le marché mondial en février, soutenus notamment par les craintes d'une perturbation des approvisionnements dans un contexte de tensions géopolitiques en Europe de l'Est. La production de l'Algérie en février dernier avait, quant à elle, atteint 978 000 barils par jour, sachant que la production pétrolière de l'Algérie dépassera au mois d'avril prochain un million de barils par jour, comme annoncé par le ministre de l'Energie au début du mois, en marge de la 26e réunion ministérielle de l'OPEP+.

L'Organisation des pays exportateurs du pétrole, qui a affirmé que le prix moyen du panier de l'OPEP (ORB) a augmenté de 8,81 dollars (+10%) par rapport au mois de janvier, pour s'établir à 94,22 dollars/baril en février, a par ailleurs dévoilé des estimations prudentes de la demande mondiale de pétrole pour l'année en cours. Les prévisions de l'OPEP restent, en effet, inchangées. «Pour le moment, la croissance de la demande mondiale de pétrole en 2022 reste maintenue à 4,2 mb/j, compte tenu de la forte incertitude et extrême fluidité des évolutions ces dernières semaines», a-t-on indiqué. «Cette prévision est toutefois susceptible d'être modifiée dans les semaines à venir, lorsqu'il y aura plus de clarté sur l'impact des troubles géopolitiques», a cependant signalé l'OPEP dans son rapport mensuel. Après avoir atteint des seuils inédits, boostés par le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine, les prix du pétrole ont enregistré une baisse depuis le début de la semaine. Hier, ils ont légèrement baissés et sont passés sous la barre des 100 dollars. A la mi-journée d'hier, le baril du Brent de la mer Nord pour livraison en mai perdait 0,49% à 99,45 dollars. Le baril du West Texas Intermediate (WTI) baissait de 0,59% à 95,87%. Les craintes d'un ralentissement de la demande en or noir, sur fond d'optimisme quant aux pourparlers de cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les incertitudes qui planent sur la demande en or noir qui devrait baisser en raison de la résurgence des contaminations du coronavirus en Chine, sont, entre autres, les raisons de cette baisse des prix du Brent.

L.Ait Akli

CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

L'Algérie remporte un succès diplomatique

L'ALGÉRIE a remporté un succès diplomatique remarquable lors de sa présidence de la première session du Comité ad hoc des Nations unies chargé de l'élaboration d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies d'information et de communications (TIC) à des fins criminelles, tenue récemment au siège de l'ONU a New York et dont les travaux ont été clôturés vendredi dernier.

Malgré les inquiétudes ayant précédé la réunion, compte tenu de la forte tension dans les relations internationales et de l'état de polarisation résultant de la crise ukrainienne, qui a jeté son ombre sur toutes les activités multilatérales, notamment au niveau des Nations unies, la présidence algérienne du Comité onusien, conduite par l'Ambassadrice Faouzia Mebarki, représentante de l'Algérie auprès du bureau des Nations Unies à Vienne, a pu rapprocher les points de vue et parvenir au consensus nécessaire entre les délégations.

Cela s'est fait a travers une série de consultations qu'elle a menées pour apaiser les tensions, faire prévaloir la voie du dialogue et œuvrer a ne pas politiser les négociations, en mettant l'accent sur l'aspect technique de la lutte contre la cybercriminalité, qui est en hausse et menace tous les pays sans exception. La clairvoyance de la diplomatie algérienne et l'impartialité dont elle a fait preuve tout au long de sa présidence de la réunion ont également contribué au succès de cette première session, qui constitue une étape très importante pour l'entame de la préparation de la première Convention internationale globale qui fait obligation aux Etats a l'effet de coopérer afin de prévenir et lutter contre l'utilisation des (TIC) a des fins criminelles, conformément a la décision de l'AG de l'ONU n 247/74, adoptée en décembre 2019.

Il convient de noter que le Comité ad hoc des Nations Unies chargé de l'élaboration d'une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des TIC a des fins criminelles, avait adopté a l'issue de ses travaux, vendredi dernier, un nombre de documents, a l'instar de la feuille de route et la méthode de travail de ce comité.

Pour rappel, l'Algérie a été élue, à la majorité, par l'Assemblée générale des Nations unies en mai 2021, pour présider les travaux de ce comité des Nations unies, qui devrait présenter le projet du nouveau Traité international lors des travaux de la 78e session de l'AG de l'ONU prévue en 2024. **M.D.**

LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Des amendements en perspective

LA LOI sur la monnaie et le crédit, en cours d'amendement, prévoit des nouvelles mesures encourageant le paiement électronique en Algérie, a annoncé hier à Alger, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mouatassem Boudiaf.

"Nous allons apporter l'ancrage juridique et réglementaire nécessaire à l'émergence de prestataires de services en matière de paiement électronique", a indiqué M. Boudiaf lors d'une Journée d'études organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), sous le thème : "Quelle finance digitale pour l'Algérie".

Le vice-gouverneur de la BA a souligné, dans le même sens, qu'il y avait un "énorme" effort à faire pour gagner la confiance des citoyens et les inciter à utiliser les moyens de paiement électronique.

A ce propos, M. Boudiaf a fait constater que la majorité des détenteurs de Carte interbancaire (CIB) ou Edahabia d'Algérie Poste utilisent leurs cartes uniquement pour le retrait. "En revanche, ils préfèrent utiliser le cash dans leurs transactions de paiement", a-t-il poursuivi.

Chiffre à l'appui, le nombre des comptes dépassent les 23,6 millions au niveau d'Algérie Poste et 14 millions au niveau des banques : "Les chiffres sont considérables, mais ce n'est pas pour autant que ces gens utilisent l'instrument de paiement électronique", a-t-il fait remarquer.

D'après les chiffres avancés par M. Boudiaf, 80% des opérations de transactions électroniques en Algérie sont des retraits d'argent, alors que le taux d'utilisation des cartes bancaires pour le paiement n'excède pas les 6%.

Procès de Mohamed Abdellah

Cinq ans de prison ferme requis par le procureur

Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a requis hier une peine de cinq (5) ans de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA à l'encontre de l'accusé Mohamed Abdallah.

Une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA a également été requise à l'encontre des accusés Benchama Abdelkrim et Riahi Malik.

Ces trois accusés sont poursuivis notamment pour "appartenance à un groupe terroriste qui commet des actes attentatoires à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale" et "financement d'un groupe terroriste qui commet des actes attentatoires à la sûreté de l'Etat".

Le verdict est prévu pour mercredi prochain, selon le président de l'audience.

Pour rappel, le tribunal de Bir Mourad Raïs avait condamné, dimanche dernier, Mohamed Abdallah à six (6) ans de prison ferme et à une amende de 100.000 DA pour d'autres chefs d'accusation, notamment "publication et diffusion d'informations mensongères" et "distribution de tracts attentatoires à l'intérêt national et à la vie privée d'autrui".

S.Ould Brahim

MÉDÉA

Des restaurants et des marchés Errahma localisés

A MOINS de deux semaines du mois sacré, les autorités mettent les bouchées doubles pour que les mesures relatives aux opérations de solidarité soient mises au point, notamment l'identification des sites des marchés dits Errahma dans les principales agglomérations de la wilaya, l'examen de la liste des restaurants Errahama au cours d'une réunion de coordination qui s'est déroulée, mardi, sous la présidence du wali.

Selon les éléments disponibles, les commissions des différentes daïras ont pour l'heure examiné et avalisé 22 demandes d'ouverture de restaurants au niveau des grands axes routiers et dans les grandes villes, à compter du 1er jour du mois sacré.

Ce chiffre inclut les 5 restaurants qui seront ouverts au niveau de la commune de Médéa dont 3 restaurants par le Croissant-Rouge et 2 restaurants par l'Association Ness El Kheir et qui ont déjà fait l'objet de visites de la commission de la daïra de Médéa quant à leur emplacement, et à la garantie des conditions d'hygiène et de la salubrité, etc.

Au cours de la réunion de coordination, à laquelle ont assisté les membres de l'exécutif, les représentants du bureau du Croissant-Rouge et des Scouts algériens, il a également été passé en revue les conditions d'avancement des aides sociales, la préparation des marchés Errahma et les différentes activités d'animation durant les veillées du mois sacré.

L'occasion aussi de faire appel à la générosité des citoyens et à la solidarité des associations pour l'ouverture d'autres restaurants à travers le reste des communes pour servir des repas au profit des personnes sans domicile, aux travailleurs des chantiers résidant loin de chez eux chantiers, et des repas à emporter aux familles démunies et nécessiteuses.

En outre, la direction des services agricoles et la direction du commerce s'attèlent à mettre les dernières retouches aux lieux désignés pour accueillir les marchés dédiés à la solidarité dont celui situé au chef-lieu où il est procédé à la vente de la pomme de terre de consommation provenant de la wilaya de Aïn Defla à 60 DA le kg.

En ce qui concerne les lieux de culte où se dérouleront les prières obligatoires et surérogatoires, les préparations ont commencé depuis quelques jours par le nettoyage des tapis, la peinture des murs des mosquées, la disposition des livres du Saint-Coran sur les étagères, le remplacement des lampes grillées, etc.

Après deux années de sevrage culturel, la maison de la culture et les centres culturels, les maisons de jeunes, les salles polyvalentes, sont mises à contribution pour mettre en place des programmes d'animation s'étalant sur tout le mois sacré.

Nabil.B

GHARDAÏA

Le mois de Chaâbane et le rituel couscous aux dattes

Alors que le mois de ramadhan n'est plus qu'à quelques encablures, le mois de Chaabane, qui le précède, représente une bonne occasion pour les familles des Ghardaouis de se préparer pour le mois du jeûne. Chacune à sa manière, les habitants du M'Zab s'activent, selon leur conviction, à entamer ces préparatifs pour accueillir ce mois sacré, censé être voué à une grande piété.



Parmi ces pratiques, on retrouve le célèbre "Couscous aux dattes", une sorte de repas et de fête d'avant ramadhan organisée le quinzième jour de Chaabane, c'est-à-dire Jeudi prochain cette fête perdure depuis des décennies à Ghardaïa. Un événement avéré auquel certaines familles restent fidèles, sans pour autant en connaître l'ampleur. À quelques mois de la fin de l'année hégirienne, le mois de Chaâbane est l'occasion pour la communauté musulmane du monde entier de se préparer pour le ce mois sacré. À la veille d'un mois de grande piété, Chaâbane mobilise les Ghardaouis aussi bien du côté culinaire que de l'aspect spirituel.

Ainsi, les femmes commencent déjà à se ruer dans les marchés pour renouveler leurs ustensiles de cuisine et dans d'autres magasins d'épices, pour concocter les nombreux mets délicieux, susceptibles de combler la gourmandise des croyants, après la rupture du jeûne, le soir. Un rythme qui va crescendo et qui atteint son point culminant lors de la dernière semaine de Chaâbane, dernière ligne droite avant le mois sacré. En ce qui concerne les hommes, en quête de rapprochement avec "Allah" le tout puissant, Chaâbane constitue une occasion d'invoquer, de jeûner et de lire le Coran, en respect aux directives du Prophète Mohammed, (le grand salut d'Allah sur lui) qui a insisté sur l'importance de ce mois.

En effet, selon les «hadiths» (récits de notre prophète) rapportés par les ses vaillants compagnons, «C'est pourtant le mois au cours duquel les œuvres montent vers le Seigneur de l'Univers», tout comme les jours de lundi et jeudi, que les plus pieux en font une fréquence de jeûne. D'autres consacrent ce mois à la collecte de ''Zakate '' qu'ils distribueront au début du mois de ramadhan, qui connaît une augmentation significative en matière de solidarité.

La pratique du jeûne pendant le mois de Chaâbane a un autre aspect bénéfique, celui d'une «répétition générale» avant le ramadhan, d'autant plus que pour cette années, le mois sacré coïncide avec le début du printemps, une période « demi froide demi chaude », qui sévit tout de même pendant la journée. À côté de ces pratiques, totalement importantes et habituelles, on en trouve donc une autre qui relève de l'aspect populaire, il s'agit de ce fameux "Couscous aux Dattes" préparé et généralement organisé en famille lors d'une soirée du mois de Chaâbane, c'est une coutume ancrée dans la société Mozabite, celle-ci, qu'on en trouve pareillement, au sein des Wilayas avoisinantes, telles que Ouargla et El-Menia par exemple.

De Ghardaïa, AISSA HADJ DAOUD

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME

L'Algérie invité d'honneur à Moscou

L'ALGÉRIE PREND part, en tant qu'invité d'honneur représentée par l'Office national du tourisme (ONAT) et d'une délégation d'opérateurs touristiques, à la 28e édition du Salon international du tourisme et des voyages "Mitt Moscou", qui se tiendra du 15 au 17 mars courant à Moscou (Russie) avec la participation de 20 pays et 80 départements russes, a indiqué un communiqué de l'ONAT.

La participation de l'Algérie à ce salon, en présence de l'ONAT, l'Agence nationale de l'artisanat (ANART), les représentants du Groupe "Hôtellerie,

Tourisme et Thermalisme" (HTT), des agences touristiques et des hôtels, s'inscrit dans le cadre de "l'action promotionnelle du secteur dans son volet relatif à la promotion des atouts touristiques du pays", a précisé le communiqué. Elle vise également à "renforcer l'opération de promotion lancée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à plusieurs opérateurs et médias russes en novembre dernier et qui a retenu l'attention des opérateurs et des médias de ce pays.

Ce salon constitue "une opportunité pour établir plus de contacts avec les opérateurs touristiques étrangers participant au salon ainsi que les médias présents pour couvrir cet évènement, et ce, dans le souci de leur fournir des informations devant attirer des touristes russes et promouvoir la destination Algérie, en sus de créer des opportunités de partenariat avec les opérateurs russes".

Un espace de 200m² a été réservé à cet effet, dont la conception reflète l'histoire et le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie. Le design du stand met en avant la porte de Timimoune et celle de Karakalla (Tébessa).

"Le pavillon a été équipé par les moyens nécessaires à l'exposition, permettant aux participants de faire la promotion à leurs produits touristiques, notamment le Sahara algérien connu par sa beauté singulière dans la Méditerranée, outre la richesse culturelle", a ajouté le communiqué.

Et pour attirer davantage de visiteurs au pavillon Algérie, des spectacles seront animés dans le domaine de l'artisanat. Divers supports seront distribués à l'occasion, en sus de la projection en 3D de certains circuits touristiques, braquant la lumière sur les spécificités de la destination Algérie, a conclu le communiqué.

M.B.

LUTTE ANTITERRORISTE

Sept éléments de soutien arrêtés

Sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également détruit cinq casemates pour terroristes et deux bombes de confection artisanale, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel rendu public hier.



«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit, à Boumerdès et Tipaza, 5 casemates pour terroristes, 2 bombes de confection artisanale, un fusil à pompe et d'autres effets", précise le bilan.

Selon la même source, "des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 17 quintaux de kif traité ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant cette semaine du 9 au 15 mars 2022". Dans le cadre de "la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, 7 narcotrafiquants ont été arrêtés au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, tandis que 31 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession un (1) fusil mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) pistolet automatique, une quantité de munitions, ainsi que 37 kilogrammes de kif traité et un (1) million et 55707 comprimés psychotropes saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires". "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf , 326 individus ont été interceptés par des détachements de l'ANP qui ont saisi également 16 véhicules, 168 groupes électrogènes, 137 marteaux piqueurs, 12 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

"A Bordj Bou Areridj, El-Oued, Biskra, Batna, Tizi Ouzou et In Guezzam, 5 autres individus ont été appréhendés, 15 fusils de chasse, 78.735 cartouches, en sus de 37 quintaux de tabacs et 36,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis".

Dans le même contexte, "les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 21.408 litres à Tamanrasset, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras, tandis que 293 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, In Salah, Adrar, Béchar et Ouargla".

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP "ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

S.N.

TIZI OUZOU

Les crimes et délits en hausse

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LES CRIMES et délits sont toujours en voie exponentielle à Tizi Ouzou. Cette amère réalité est, encore une fois, prouvée par le rapport de police dont le Jeune Indépendant détient une copie. En effet, pour l'exercice du mois de février de l'année en cours des différents services compétents de la police, il ressort qu'au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, les éléments de la police judiciaire ont traité 107 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 146 personnes, dont 33 ont fait l'objet de présentation devant le procureur. Et parmi ces individus présentés devant l'instance de justice, 4 ont été mis en détention préventive, 26 ont été cités à comparaître, et les trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

Toujours dans le même cadre, le même service de police a instruit et transmis à la justice 113 dossiers de nature judiciaire.

S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont traité 28 affaires, où 39 individus ont été mis en cause. Et parmi ces personnes impliquées, 19 ont été présentées devant le procureur, lequel, après étude et examen, a ordonné la mise en détention préventive de 8 d'entre elles et la citation à comparaître pour les 11 autres.

Par ailleurs, ces mêmes services ont instruit et transmis à l'instance de justice 16 dossiers de nature judiciaire. Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les services compétents de la police ont traité 51 affaires dans lesquelles 56 personnes ont été mises en cause, dont 34 ont fait l'objet d'une présentation devant la justice. Après étude et examen des cas, l'instance de justice a ordonné la mise en détention de 14 individus, la citation à comparaître à l'endroit de 16 autres, le contrôle judiciaire pour 3 individus et enfin la liberté provisoire pour une seule personne. Par ailleurs, les services concernés de la police ont instruit et transmis à la même instance de justice 22 dossiers de nature judiciaire.

Quant aux affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, le rapport de police note que 42 affaires ont été traitées, dans lesquelles 80 personnes ont été impliquées. Parmi celles-ci, 28 ont été présentées devant la justice, dont 4 ont été placées en détention préventive, 16 ont été citées à comparaître, 6 placées sous contrôle judiciaire et les deux dernières ont été laissées en liberté provisoire. Par ailleurs, 52 dossiers de nature judiciaire ont été instruits et transmis à la même instance de justice.

Concernant le volet relatif aux infractions économiques et financières, les services concernés de la police ont enregistré et traité des affaires dans lesquelles il y a eu implication de 53 individus, dont 28 ont été présentés à la justice. Parmi eux, 8 ont été placés en détention préventive, 16 ont été cités à comparaître, 2 placés sous contrôle judiciaire et les deux autres ont été laissés en liberté provisoire. Les mêmes services de police ont instruit et transmis à la justice 25 dossiers de nature judiciaire.

Par ailleurs, il convient de relever que dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de police ont initié 332 opérations coup-de-poing au cours de cette période considérée et où 460 points ont été ciblés. A l'issue de ces opérations, les policiers ont contrôlé 3 308 personnes, dont 64 étaient en infraction d'où leur présentation devant la justice. Il s'agit plus exactement de 8 personnes en détention d'armes prohibées, 31 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 3 faisant l'objet de recherches et les 22 autres pour d'autres faits de nature délictuelle. Le rapport de police note que parmi ces personnes, 11 ont été mises en détention préventive.

S'agissant du volet relatif à la sécurité publique, les services concernés ont recensé, au cours du mois de février 2022, pas moins de 32 accidents de la circulation au cours desquels 38 personnes ont été blessées. Ces mêmes services ont dressé 1 601 contraventions et effectué 519 contrôles et interventions.

Par ailleurs, 17 450 usagers de la route ont bénéficié des conseils de police quant à la prudence à observer sur les routes. S'agissant enfin du volet de police générale, le rapport de police relève que dans le cadre de la gestion et du suivi des commerces réglementés, les services compétents de la police ont procédé au contrôle de 4 806 commerces, d'où le constat et l'enregistrement de 11 infractions, l'établissement de 4 contraventions ayant un lien avec le non-respect des mesures préventives contre la lutte contre la Covid-19. Il a également été fait 5 propositions de fermeture administrative, établi 4 mises en demeure, exécuté deux poursuites judiciaires et enfin il a été établi 32 décisions de fermeture administrative émanant de l'administration de la wilaya.

BÉJAÏA

D'importantes quantités de tabac à chiquer saisies

PAS MOINS de 14,21 quintaux de tabac à chiquer contrefait a été saisi vendredi dernier sur le CW 06, commune d'Aït Smaïl, wilaya de Béjaïa. Le tabac à chiquer transformé en poudre a été transporté dans un camion de marque JMC», indique la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Le camion qui était conduit par un individu âgé de 30 ans, natif de Sétif devait acheminer la marchandise depuis la commune Aït Tizi, wilaya de Sétif vers Béjaïa. La marchandise a été emballée dans 52 sacs ; elle a été transférée aux services des domaines pour destruction et l'affaire a été transmise aux autorités judiciaires compétentes. Aussi, pas moins de 3,65 quintaux de tabac à chiquer a également, été saisi deux jours au village Ibachiren, commune d'Oued-Ghir par les éléments de la gendarmerie au cours d'une ronde dans le village.

Le tabac a été découvert dans le domicile d'un individu âgé de 27 ans. Il était emballé dans des sacs. Les enquêteurs ont découvert sur les lieux deux grand bidons et une bouteille de gaz butane servant à la préparation du tabac. Le 06 mars dernier, un Poclain de marque JCB avait, également, été saisi sur la côte Ouest de Béjaïa, plus précisément, au lieu-dit Oued Das, commune de Toudja. «L'engin a été saisi en plein terrassement illégal d'un terrain dans la région», souligne la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de Béjaïa. Il a été transféré à la fourrière communale et l'affaire est transférée à la juridiction compétente.

N.B.

PILLAGE DES PIERRES COSMIQUES

Une rencontre nationale organisée par la Gendarmerie nationale

L'INSTITUT national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN) de Bouchaoui (Ouest d'Alger) a organisé, ce mardi, une rencontre nationale sur "la lutte contre le pillage et le commerce illicite des pierres cosmiques", a indiqué hier un communiqué des services de la GN.

Cette rencontre, précise la même source, vise à "renforcer les voies et moyens de coopération entre les différentes structures nationales activant dans ce domaine en vue de lutter contre le commerce illicite des pierres cosmiques, notamment sur le plan juridique, et à mettre en exergue le potentiel géologique de l'Algérie ainsi que les perspectives d'exploration des minerais de terres rares, et ce dans le cadre d'une action proactive visant à protéger les ressources naturelles et les minerais dont regorge notre pays, notamment à travers le développement des méthodes d'analyse et d'identification de ces minerais".

Présidée par le directeur général de l'INCC, cette rencontre a été rehaussée par la présence d'officiers et de cadres représentant les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Justice, de l'Energie et des Mines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Culture et des Arts, en sus de représentants de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), de la Direction générale des Douanes (DGD) et de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:03	12:37	16:02	18:38	20:02	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:08	12:42	16:07	18:43	20:06

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:23	12:56	16:21	18:57	20:20

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:18	12:47	16:13	18:48	20:07

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:30	13:03	16:28	19:04	20:27

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:35	13:08	16:33	19:08	20:31

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:38	13:11	16:36	19:12	20:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7245 – JEUDI 17 MARS 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	11°
Oran	15°	13°
Constantine	18°	05°
Ouargla	24°	09°

L'OCCIDENT VEUT LE CHAOS EN UKRAINE

Les armes chimiques, nouvel alibi contre la Russie

Le scénario est prévisible et c'est un mauvais remake du drame syrien. La presse occidentale relaie depuis deux jours au moins des déclarations de responsables européens, américains et atlantistes qui se disent convaincus que Moscou va utiliser des armes chimiques en Ukraine.



Cela rappelle avec quelques années de différences les mêmes litanies à l'encontre de Damas. Comme si Vladimir Poutine allait «gazer» les Ukrainiens comme son homologue syrien l'aurait fait, selon les mêmes capitales, avec son propre peuple. Le média mensonge utilisé en 2013 puis en 2017 contre Bachar Al-Assad risque d'être le même vrai-faux alibi utilisé contre le président russe.

Les signes avant-coureurs sont nombreux. Jeudi dernier, déjà, le Premier ministre britannique Boris Johnson avait exprimé son inquiétude quant à l'hypothèse que «le régime 'barbare' de Moscou» (sic) ne recoure à des armes chimiques en Ukraine. «Les choses que vous entendez au sujet des armes chimiques sortent tout droit de leur stratégie», a également déclaré le chef du gouvernement dans une interview jeudi sur Sky News. «On l'a vu en Syrie, on l'a vu... même au Royaume-Uni», avait rajouté Boris Johnson, en référence à des empoisonnements perpétrés sur le sol britannique, avant d'assener «c'est un gouvernement cynique, barbare».

La salve de Johnson a précédé celles, nombreuses des dirigeants occidentaux, qui se sont succédées depuis pour marteler une idée, présentée comme étant une information certifiée, que la Russie allait utiliser des armes chimiques pour compenser la lenteur de sa progression sur le terrain. Vendredi dernier, lors d'un discours à la Maison Blanche, le président des Etats-Unis avait menacé «la Russie paiera le prix fort si elle utilise des armes chimiques dans sa guerre contre l'Ukraine». Joe Biden avait cependant refusé d'évoquer toute information dont les services de renseignement américains disposeraient à ce sujet.

Simple rhétorique ou affirmation «sourcée» et «recoupée», il semblerait que la première option soit la bonne dans ce cas de figure. Cela rappelle étrangement les déclarations en cascades de Barack Obama, David Cameron et de François Hollande, menaçant et mettant en garde le président syrien contre toute utilisation d'armes chimiques. La suite est connue. Tant en 2013 qu'en 2017, des opérations sous fausse bannière ont été montées par les services occidentaux afin de créditer la thèse de l'utilisation, par l'armée arabe syrienne, de produits chimiques contre son propre peuple. Très vite, et malgré l'embrigadement des médias mainstream, il a été prouvé que ce sont les groupes terroristes, avec l'aide de certains services occidentaux, qui avaient commandité ces attaques.

Le mardi 15 mars, c'était au tour de l'Otan de monter au créneau. La veille de la réunion des ministres de la Défense de l'Alliance à Bruxelles, le secrétaire général de l'Otan a mis en garde Moscou. «La Russie lance des accusations absurdes sur des laboratoires biologiques et des armes chimiques en Ukraine. C'est un mensonge de plus. Mais nous sommes préoccupés par le fait que Moscou pourrait organiser une opération clandestine, sous faux drapeau, incluant éventuellement des armes chimiques», a dénoncé le Norvégien Jens Stoltenberg.

«Utiliser ces armes serait une violation du traité sur l'interdiction des armes chimiques dont la Russie est signataire», a-t-il averti, avant de rappeler que «La Russie a déjà utilisé par le passé des agents chimiques contre des opposants politiques». Utiliser de tels procédés dans le cadre de la guerre serait selon lui « inacceptable». «Le prix serait très élevé, mais je ne veux pas spéculer sur la réponse militaire de l'Otan», a-t-il insisté.

Cette certitude de Stoltenberg est pour le moins problématique. Si le président américain avait utilisé le conditionnel et avait refusé de s'appesantir sur les informations dont disposeraient les services de renseignement US, le secrétaire général de l'Otan est dans une logique d'une prophétie autoréalisatrice. Comme si de telles attaques russes sont imminentes, mieux, elles allaient se produire.

Est-ce un écran de fumée provoqué par les Occidentaux pour masquer les accusations russes à l'encontre des Etats-Unis et de l'Ukraine à propos de l'existence de laboratoires américains clandestins biologiques et chimiques avec l'assentiment du gouvernement ukrainien ? Tout porte à le croire.

RÉÉDITER LE SCÉNARIO DE DOUMA

Jeudi dernier, le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov, avait affirmé que «l'objectif de ces recherches biologiques financées par le Pentagone était de créer un mécanisme de propagation furtive de pathogènes meurtriers». «Dans les laboratoires établis et financés en Ukraine, des documents montrent que des expériences ont été menées avec des échantillons de coronavirus de chauve-souris», a-t-il poursuivi. Réaction chinoise : Pékin a demandé des explications aux Etats-Unis à propos des accusations russes. Les services de renseignements russes ont fait état mardi 15 mars de déplacements par les milices ukrainiennes du bataillon Azov, classée nazi, de convois transportant du gaz de chlore vers les localités proches des positions russes. Ces milices projettent de lancer des attaques au gaz contre les civils ukrainiens et de les imputer aux forces russes avec en appoint une forte dénonciation internationale. Il s'agit de rééditer le scénario de Douma et d'Alep en Syrie qui a conduit à des frappes américaines contre la Syrie sous l'administration d'Obama.

A Washington, la porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki, a dénoncé des «fausses allégations» et des «théories du complot» propagées par la Russie «concernant de prétendus laboratoires américains d'armes biologiques et le développement d'armes chimiques en Ukraine». Les Etats-Unis font partie des premiers signataires de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques, entrée en vigueur en 1975, a-t-elle précisé.

Ce qui est établi, c'est qu'il existe un partenariat entre les Etats-Unis et l'Ukraine visant à «sécuriser les agents pathogènes et les toxines préoccupants pour la sécurité des installations gouvernementales ukrainiennes, tout en permettant la recherche pacifique et le développement de vaccins», indiquait fin avril 2020 l'ambassade américaine en Ukraine. Reste qu'au-delà des discours, les responsables occidentaux sont en train de fabriquer un ennemi, Poutine et la Russie, afin de le présenter à leurs opinions publiques comme étant des barbares sans foi ni loi, disposés à commettre l'irréparable avec l'utilisation des armes chimiques. Cette fabrication de l'ennemi est nécessaire pour faire passer des décisions que ces mêmes opinions publiques seraient réfractaires à accepter.

Mahmoud Benmostefa

APRÈS LE VENT DE SABLE, LA PLUIE

Oran retrouve ses couleurs

LES VENTS chauds chargés de sable fin qui ont soufflé, deux jours durant, sur Oran et ses environs les couvrant d'un épais voile couleur sépia ont laissé place, dès les premières heures de la matinée d'hier, à une pluie fine mais au débit constant effaçant les ultimes stigmates d'une atmosphère devenue pour beaucoup irrespirable. Nettoyant à la fois l'air et le sol sur lequel se sont accumulés des couches épaisses de particules fines, ces pluies se sont poursuivies jusqu'à l'après midi encourageant plusieurs commerçants à s'allier à la nature pour nettoyer leurs vitrines et autres enseignes lumineuses dont l'éclat a été fortement ternie par les poussières.

C'est depuis lundi qu'Oran suffoque sous un ciel « jaune-orange » provoqué par un vent sud-est chargé de sable. Il s'agit du Sirocco, un vent saharien, violent, très sec et très chaud qui a soufflé pendant deux jours en direction du nord jusqu'à atteindre les rives de la mer Méditerranée. Le thermomètre affichait 29 degrés Celsius avec une vitesse du vent dépassant les 60 km/heure. Au cours de ces 48 heures de Sirocco, le service des urgences médicales du CHU d'Oran a dû accueillir plusieurs cas souffrant de détresse respiratoire. Les asthmatiques et les gens souffrant d'allergies ont été les premiers à souffrir de ces conditions météorologiques particulières.

Le port de masque a été pour beaucoup la seule défense à même de les prémunir contre l'inhalation de ces poussières présentes dans l'air. L'attention était également de rigueur pour les automobilistes à cause du manque de visibilité provoqué par le voile de sable qui couvrait l'atmosphère. La direction de la Protection civile d'Oran, dont les services ont été mis en alerte, n'a, fort heureusement, enregistré aucun accident à cause de ces conditions particulières.

Brahim Mazi